

Données détaillées des finances de la commune de MILHARS par l'argus des communes communiqué par l'association

Contribuables Associés

Commune : MILHARS (81170) - Département : Tarn (81)

Population permanente : 231 habitants - Population totale : 238 habitants

Maire (depuis mai 2020) : Monsieur Pierre PAILLAS

Tous les calculs prennent en compte la population totale de la commune (résidents secondaires inclus).

Historique des notes :

	2021	2022	2023	2024	Evolution
Dépenses	12.4 /20	13.9 /20	11.2 /20	11.5 /20	-0.9 pts
Santé financière	2 /20	5.2 /20	2 /20	4.1 /20	2.1 pts

- [Détails](#)

Ratios :

	2021	2022	2023	2024	Evolution
Dépenses	456.60 €/ha	450.30 €/ha	535.60 €/ha	557.40 €/ha	100.80 €/ha
Santé financière	507.10 %	340.20 %	392.80 %	344.00 %	-163.10 pts

	2021	2022	2023	2024	Evolution
Autofinancement	126.90 %	65.10 %	106.30 %	87.30 %	-39.60 pts
Endettement	161.30 %	116.50 %	98.00 %	92.00 %	-69.30 pts
Coûts fixes	91.70 %	31.90 %	63.00 %	39.80 %	-51.90 pts
Pression fiscale sur les particuliers	127.20 %	126.70 %	125.50 %	124.90 %	-2.30 pts

-

Indicateurs clés commune et groupement de communes (€/habitant) :

	2021	2022	2023	2024	Croissance annuelle moyenne
Revenus de fonctionnement C	595.40 €/ha	772.20 €/ha	1 007.40 €/ha	699.70 €/ha	6.00 %
Dépenses de fonctionnement C	456.70 €/ha	450.30 €/ha	833.20 €/ha	557.40 €/ha	7.00 %

Dépenses de fonctionnement GC	455.50 €/ha	431.30 €/ha	496.50 €/ha	540.70 €/ha	6.00 %
Dépenses de personnel C	224.90 €/ha	173.60 €/ha	210.00 €/ha	209.20 €/ha	-2.00 %
Dépenses de personnel GC	180.90 €/ha	166.00 €/ha	195.20 €/ha	230.70 €/ha	8.00 %
Dette C	959.80 €/ha	899.10 €/ha	694.70 €/ha	644.00 €/ha	-12.00 %
Coût dette C	321.00 €/ha	72.60 €/ha	237.40 €/ha	69.00 €/ha	-40.00 %
Dette GC	267.40 €/ha	216.50 €/ha	233.60 €/ha	246.50 €/ha	-3.00 %
Impôts locaux C particuliers	421.40 €/ha	424.50 €/ha	480.90 €/ha	464.10 €/ha	3.00 %
Impôts locaux C entreprises	0.00 €/ha	0.00 €/ha	0.00 €/ha	0.00 €/ha	ND %
Impôts locaux GC particuliers	143.10 €/ha	173.50 €/ha	187.20 €/ha	200.90 €/ha	12.00 %
Impôts locaux GC entreprises	53.90 €/ha	51.90 €/ha	42.10 €/ha	42.10 €/ha	-8.00 %

C, GC : Les symboles C et GC indiquent que ce sont les indicateurs pour la commune (C) ou le groupement de communes (GC) dont la commune dépend.

Analyse Financière et Fiscale Prospective Synthétique de 2025 à 2027

A partir d'un rapport d'analyse rétrospectif 2022/2024

Source : Direction Départementales des Finances Publiques de GAILLAC

Analyse Financière rétrospective 2022/2024 :

La commune de MILHARS a financé sa politique d'investissement sans recourir à l'emprunt tout en conservant un niveau de fonds de roulement stabilisé depuis 2022.

Le Fonds de Roulement FDR exprime la richesse d'une collectivité. Il a été de 193 000€ en 2024 soit 798€ habitant (à rapprocher de 1541€/hab pour le département et 1516€/hab pour la Région). En 2024 il a représenté 396 jours de charges réelles soit un montant bien supérieur aux valeurs minimales (90 jours) ou d'alerte (30 jours)

Le niveau d'endettement reste peu élevé au regard des valeurs moyennes de sa strate.

En 2024 l'encours de la dette se situe à 206 000€ et représente 798€/habitant (pour 1541€/hab pour le département et 1516€/hab pour la Région) soit un montant moyen inférieur aux moyennes de références de la strate.

La commune a connu une diminution sensible de son **autofinancement** qui génère une dégradation de sa capacité d'emprunt. La commune a dégagé 45 000€ de CAF Brute en 2024

CAF = comparaison des charges réelles de fonctionnement aux produits réels de fonctionnement

La CAF Brute permet de financer l'annuité d'emprunt et de dégager un excédent : la CAF Nette. C'est cet excédent qui participe à la ressource du Fonds de Roulement et ainsi au financement des équipements. La CAF nette de 2024 d'un montant de 28 393€ soit 117€/habitant est inférieure à la moyenne des communes du Tarn (151€/hab) et de la Région (129€/hab).

En 2024 la commune disposait de 4,53 années de CAF pour rembourser sa dette. (la valeur d'alerte se situant au-dessus de 9 années de CAF)

La commune de MILHARS a pu financer ses équipements à partir de fonds propres sans recourir à l'emprunt tout en stabilisant son Fonds de Roulement sur les trois derniers exercices.

Rapport financier prospectif sur les exercices 2025-2027 qui tient compte de l'emprunt de 100 000€ contracté en 2025

La municipalité de MILHARS souhaite améliorer la CAF brute en intégrant une baisse de ses charges de personnel, une baisse de ses charges d'emprunt et une hausse des produits générés par les nouveaux loyers issus de de son parc de logements locatifs (18 000€/an).

La CAF Brute en 2026 devrait atteindre 75 000€ et 311€/hab en 2026

La Capacité d'autofinancement nette laisse apparaitre un coefficient de 0,77 qui permet le financement du remboursement en capital d'un emprunt.

L'intégration des recettes tirées de l'emprunt en 2025 permet au FDR à hauteur de 196 000 € en 2025 de représenter 403 jours de charges courantes, puis 396 jours et enfin 339 jours pour atteindre 239 jours en 2029.

La capacité de désendettement serait de 5 ans en 2025 et diminuerait à 3 ans en 2027.